

Brise Océane

Mesures d'hygiène mises en place à partir du 1er juin 2020

Avant l'arrivée

Mise à disposition sur le site internet des recommandations de [ADN Tourisme](#) concernant les bonnes pratiques de nettoyage et de désinfection pour les hébergements de tourisme (gîtes, meublés et chambres d'hôtes) du 20 mai 2020.

Il est demandé aux hôtes d'apporter des masques, du gel hydroalcoolique et des chaussons ou des chaussures d'intérieur.

Pour des raisons d'hygiène, aucun produit alimentaire n'est laissé à la disposition des locataires qui devront en fin de location remporter les leurs.

Les locataires sont incités à apporter leur propre linge de lit, de toilette et de maison.

Maison

- Mise à disposition de gel hydroalcoolique, de solution désinfectante et de microfibrilles lavables.
- Charte de bonnes pratiques plastifiée
- Livret d'accueil et de fonctionnement de la maison sont plastifiés
- Protection plastique sur les surfaces planes des meubles en bois pour pouvoir les désinfecter à l'alcool.
- Housses lavables sur les fauteuils.
- Suppression de tous les objets ne pouvant pas être désinfectés (ex. jeux, livres, magazines, coussins de fauteuils).
- Voilages de fenêtre lavés après chaque location.
- Pincettes pouvant être désinfectées pour manipuler les rideaux.
- Matériels renouvelés à chaque client : documentation touristique, carnet et stylos.
- La télécommande de la télévision est emballée dans un film plastique pouvant être désinfecté.
- Tous les matériaux en tissus ont été retirés : corbeille à papiers, chemin de table, serviettes de table et remplacés par des sets en plastique, des serviettes jetables et des contenants lavables ainsi que les tapis.
- Désinfection des clés.

Nettoyage et désinfection

- Aération des chambres.
- Port de combinaison, masque et gants pour la manipulation du linge sale.

- Toute la literie est changée après chaque client y compris alèses imperméables et protège-oreillers imperméables.
- Lavage du linge à 60°C avec Sanytol (EN14476) dans l'eau de rinçage ou à 40°C avec Sanytol dans l'eau de lavage et l'eau de rinçage.
- Voilages de fenêtre et housse de fauteuils lavés après chaque client.
- Les sanitaires sont nettoyés avec une solution à base de javel.
- L'aspirateur est remplacé par un balai avec microfibre changée après chaque utilisation.
- Une fois le nettoyage terminé, désinfection avec une solution homologuée EN14476 de toutes les surfaces et objets manipulés par les clients : table de nuit, bureaux, chaises, poignées de portes et de fenêtres, rampe d'escalier, interrupteurs, étagères, cintres, poubelles, documentation plastifiée etc.
- Deux jeux de coussins de chaises permettent d'assurer une rotation entre chaque location.
- Préconisation donnée aux locataires d'utiliser un programme de lavage du lave-vaisselle avec une température de 70°C.
- Mise à disposition d'une éponge neuve, de microfibrilles lavables et de solution javéalisée pour chaque location.

Extérieur

- Coussins de chaises de jardin changés à chaque renouvellement de locataire.
- Désinfection avec une solution alcoolique des vélos (guidons, selles, casques et antivols).
- Désinfection avec une solution alcoolique des parasols et mobiliers de jardin.